

RAPPORT RELATIF AUX COMPTES 2024

En droit :

- En application de l'article 4, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes¹, les principes de la comptabilité publique découlant du modèle comptable harmonisé (MCH2) doivent être appliqués.

- En application de l'article 5 du décret concernant l'administration financière des communes, les comptes annuels se composent :
 - a) du compte de résultats à deux niveaux ;
 - b) du compte des investissements ;
 - c) du bilan ;
 - d) du tableau des flux de trésorerie **pas avant l'exercice 2027 et sous réserve de l'article 31, alinéa 3 du décret concernant l'administration financière des communes**);
 - e) des annexes (a à f).

¹ RSJU 190.611

Table des matières

1	Introduction	3
2	Synthèse.....	4
3	Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)	5
3.1	Généralités.....	5
3.2	Terminologie.....	5
3.3	Amortissements.....	5
3.4	Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif.....	6
3.5	Passage du MCH1 au MCH2 (patrimoine administratif)	6
4	Résultats.....	6
4.1	Vue d'ensemble	6
4.2	Clôture du compte de résultats (résultat global)	6
4.3	Compte des investissements	7
4.4	Résultat du financement (autofinancement)	7
5	Compte de résultats.....	8
5.1	Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matière.....	8
5.2	Aperçu du compte de résultats selon les fonctions	9
5.3	Compte de résultats	10
6	Compte des investissements	15
6.1	Aperçu du compte des investissements selon les groupes de matière	15
6.2	Synthèse des investissements relatifs au plan financier 2025 – 2029	16
6.3	Compte d'investissements	17
7	Bilan.....	18
8	Annexes aux comptes annuels.....	23
8.1	Annexes A) et B) aux comptes annuels	23
8.2	Annexe C) aux comptes annuels.....	25
8.2.1	Tableau de l'état des capitaux propres.....	26
8.2.2	Commentaires sur le tableau de l'état des capitaux propres	27
8.3	Annexe D) aux comptes annuels	29
8.4	Annexe E) aux comptes annuels.....	30
8.5	Annexe F) aux comptes annuels.....	32
9	Proposition du Conseil communal	35
10	Approbaton des comptes annuels	36

1 Introduction

Les comptes annuels sont remis au délégué aux affaires communales en vue de leur apurement avec les documents suivants dans cet ordre :

- a) le rapport préliminaire daté et signé du caissier ;
- b) le rapport de l'exécutif daté et signé par le président et le secrétaire ;
- c) le rapport du législatif daté et signé par le président et le secrétaire ;
- d) l'attestation de la bourgeoisie ;
- e) la liste des crédits supplémentaires ;
- f) le rapport de révision intermédiaire ;
- g) le rapport de vérification des comptes ;
- h) le bilan après clôture et comptabilisation de la variation de fortune ;
- i) le compte de résultats avec la récapitulation par fonction ;
- j) le compte des investissements ;
- k) le tableau des flux de trésorerie (sous réserve) ;
- l) l'annexe aux comptes ;
- m) le grand livre du bilan, du compte de résultats et des investissements (peuvent être transmis sous format informatique à l'adresse julien.buchwalder@jura.ch).

En application de l'article 18, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes :

L'exécutif soumet chaque année les comptes à l'approbation du législatif avant le 30 juin qui suit la fin de l'exercice. Il en est responsable.

Les comptes approuvés sont transmis au délégué aux affaires communales en vue de leur apurement avant le 30 juin de l'année suivante.

2 Synthèse

Ce chapitre permet de présenter, sous forme résumée, les principales données concernant les comptes annuels, à savoir :

a) Les adaptations législatives (modifications de règlements)

Les comptes 2023 de la bourgeoisie de Glovelier ont été établis selon le « modèle comptable harmonisé » MCH2 du Canton du Jura. En application du décret concernant l'administration financière des communes (RSJU 190.611), ainsi que des directives et autres guides d'applications émises par le délégué aux affaires communales

Directive n° 1 – taux d'amortissements

Directive n° 2 – les préfinancements

Directive n° 3 – réserves liées au retraitement du PF

Directive n° 4 – amortissement des forêts et terrains agricoles

Directive n° 5 - mode de comptabilisation des impôts

Directive n° 5 - annexe A – mode de comptabilisation des impôts

Directive n° 6 – dépenses courantes ou d'investissements + annexe

Directive n° 7 – financements spéciaux

Directive n°8 – ducroires et provision

Directive n° 9 – financement de l'assainissement des eaux

Directive n° 10 – régularisation des investissements des Syndicats de communes

b) Les spécificités bourgeoises

Néant.

c) Les investissements et les projets importants

Reconstruction du drapeau Jurassien.

d) L'endettement (motifs de la diminution ou de l'augmentation)

Aucun nouvel emprunt durant l'année comptable écoulée.

e) Les capitaux propres (motifs de la diminution ou de l'augmentation)

Pour l'ensemble des bourgeoisies de la commune mixte de Haute-Sorne, les biens du patrimoine administratif ont été retraités au 1^{er} janvier 2020 (Bilan d'entrée MCH2), ils ont été portés au bilan d'ouverture à leur valeur officielle au 31 décembre 2019.

f) Appréciation de l'exécutif

Les comptes annuels de la Bourgeoisie de Glovelier ont été clos conformément au DCom ainsi qu'aux directives établies par le Délégué aux affaires communales.

Le compte de résultat annuel, de manière globale, ne présentent pas de dépassement budgétaire au sens de l'article 29 ch. 12 let 4 du Règlement d'organisation (RO)

Le compte de résultat présente un excédent de produits de CHF 15'664.81 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 25'860.00.

3 Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

3.1 Généralités

Les comptes annuels 2024 ont été établis en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2).

Les corporations jurassiennes de droit public introduisent le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) selon le décret concernant l'administration financière des communes du 5 septembre 2018. Les comptes annuels 2020 sont les premiers à être établis en application de ces prescriptions.

3.2 Terminologie

Le passage au MCH2 entraîne en particulier les changements terminologiques suivants :

MCH1	MCH2
➤ Classification par tâches	➤ Classification fonctionnelle
➤ Compte de fonctionnement	➤ Compte de résultats
➤ Dépréciations complémentaires	➤ N'existe plus avec MCH2
➤ Engagements	➤ Capitaux de tiers
➤ Fortune nette	➤ Excédent du bilan

3.3 Amortissements

Il n'est pas autorisé d'effectuer des amortissements du patrimoine financier. Celui-ci est réévalué périodiquement en application de l'article 34, alinéa 2 du décret concernant l'administration financière des communes.

Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés en application de l'article 36, alinéa 6 du décret concernant l'administration financière des communes.

Le patrimoine administratif est amorti de façon linéaire, en fonction de la durée d'utilisation de chaque catégorie d'immobilisations, (cf. annexe 2 du décret concernant l'administration financière des communes).

3.4 Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif

En principe, l'exécutif inscrit les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de 20'000 francs. Au-delà de cette limite, elles doivent en principe être inscrites dans le compte des investissements.

3.5 Passage du MCH1 au MCH2 (patrimoine administratif)

Le patrimoine administratif sous MCH1 au 31 décembre 2019 est repris au 1^{er} janvier 2020 à sa valeur comptable au bilan sous MCH2.

4 Résultats

4.1 Vue d'ensemble

Comptes	Libellés	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes de l'exercice précédent
90	Clôture du compte de résultats	15'664.81	-25'860.00	-4'555.44
900	Compte général	15'664.81	-25'860.00	-4'555.44
901	Clôture des financements spéciaux - pâturages	-4'383.10	-7'430.00	2'165.65
901	Clôture des financements spéciaux - Sylviculture	-44'082.18	-49'000.00	-7'380.92
5 ./ 6	Investissements nets	48'044.40	385'000.00	776.20

Tableau 1 : généré automatiquement par le système informatique

4.2 Clôture du compte de résultats (résultat global)

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	268'073.15
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	172'319.02
	Résultat de l'activité d'exploitation	-95'754.13
34	Charges financières	30'608.11
44	Revenus financiers	142'024.05
	Résultat provenant de financement	111'418.94
	Résultat opérationnel	15'664.81
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
	Résultat total, compte de résultats	15'664.81

Tableau 2 : généré automatiquement par le système informatique

4.3 Compte des investissements

Comptes	Libellés	CHF
690	Report au bilan des dépenses	56'444.40
590	Report au bilan des recettes	8'400.00
	Résultat du compte des investissements	48'044.40

Tableau 3 : généré automatiquement par le système informatique

4.4 Résultat du financement (autofinancement)

Comptes		Libellés	CHF
90		Clôture du compte de résultats	15'664.81
33	+	Amortissement du patrimoine administratif	28'616.95
35	+	Attributions aux financements spéciaux	-
45	-	Prélèvement sur les financements spéciaux	-
364	+	Réévaluation des prêts du patrimoine administratif	-
365	+	Réévaluation des participations du patrimoine administratif	-
366	+	Amortissements des subventions des investissements	-
389	+	Attributions aux capitaux propres	-
4490	-	Revalorisation du patrimoine financier	-
489	-	Prélèvement sur les capitaux propres	-
		Autofinancement (Cash-flow)	44'281.76
690 ./ 590		Résultat du compte des investissements (selon chiffre 4.3 ci-dessus)	48'044.40
		Résultat de financement (+ = excédent / - = découvert de financement)	-3'762.64

Tableau 4 : généré automatiquement par le système informatique

Commentaires :

La bourgeoisie a financé ses investissements par le biais de ses liquidités.

5 Compte de résultats

5.1 Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matière

CHARGES		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes de l'exercice précédent	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30	Charges du personnel	6'030.40	-	6'400.00	-	5'766.90	-
31	Charges de biens et services et autres ch.	129'973.25	-	154'600.00	-	174'891.25	-
33	Amortissements du patrimoine administratif	28'616.95	-	35'600.00	-	26'397.15	-
34	Charges financières	30'608.11	-	36'390.00	-	52'110.30	-
35	Attributions aux financements spéciaux	-	-	-	-	1'420.56	-
36	Charges de transfert	103'452.55	-	113'170.00	-	84'266.30	-
37	Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-
38	Charges extraordinaires	-	-	-	-	-	-
3	Total des charges	298'681.26	-	346'160.00	-	344'852.46	-
REVENUS		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes de l'exercice précédent	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40	Revenus fiscaux	-	-	-	-	-	-
41	Revenus de patentes et de concessions	-	106'431.05	-	95'000.00	-	75'983.92
42	Taxes	-	50'450.52	-	67'850.00	-	82'396.69
43	Revenus divers	-	-	-	-	-	-
44	Revenus financiers	-	142'027.05	-	133'140.00	-	149'938.56
45	Prélèvements sur les financements spéc.	-	-	-	-	-	-
46	Revenus de transfert	-	15'437.45	-	24'310.00	-	31'977.85
47	Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
48	Revenus extraordinaires	-	-	-	-	-	-
4	Total des charges	-	314'346.07	-	320'300.00	-	340'297.02
CLÔTURE		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes de l'exercice précédent	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
90	Clôture du compte de résultats	15'664.81	-	-	25'860.00	-	4'555.44
9	Comptes de clôture	15'664.81	-	-	25'860.00	-	-

Tableau 5 : généré automatiquement par le système informatique

Commentaires :

Le compte de résultats de l'année 2024 de la Bourgeoisie de Glovelier affiche un excédent de produits de CHF 15'664.81.

5.2 Aperçu du compte de résultats selon les fonctions

Comptes de résultats		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	109'713.50	13'170.25	90'100.00	12'390.00	86'317.00	13'005.25
	Excédent de produits/charges	-	96'543.25	-	77'710.00	-	73'311.75
1	Ordre et sécurité publics – défense	-	1'092.00	-	1'000.00	-	-
	Excédent de produits/charges	1'092.00	-	1'000.00	-	-	-
6	Traffic et télécommunication	-	-	2'000.00	-	-	-
	Excédent de produits/charges	-	-	-	2'000.00	-	-
7	Protection de l'environnement – amén. terr.	-	-	-	-	-	-
	Excédent de produits/charges	-	-	-	-	-	-
8	Economie publique	161'730.65	201'797.02	201'260.00	215'230.00	187'520.46	219'413.46
	Excédent de produits/charges	40'066.37	-	13'970.00	-	31'893.00	-
9	Finances et impôts	42'901.92	98'286.80	52'800.00	117'540.00	71'015.00	112'433.75
	Excédent de produits/charges	55'384.88	-	64'740.00	-	41'418.75	-
	Totaux	314'346.07	314'346.07	346'160.00	346'160.00	344'852.46	344'852.46
	Excédent de produits/charges	-	-	-	-	-	-

Tableau 6 : généré automatiquement par le système informatique

Commentaires :

L'aperçu du compte de résultats selon les fonctions, donne l'image globale des comptes de l'année 2024.

Il est établi après le report des résultats de l'année et présente donc des totaux équilibrés.

5.3 Compte de résultats

Compte de résultats selon les fonctions/classification administrative

		Exercice 2024		Budget 2024		Exercice 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	109'713.50	13'170.25	90'100	12'390	86'317.00	13'005.25
01	Législatif et exécutif	1'492.50	-	2'000	-	2'000.00	-
012	Exécutif	1'492.50	-	2'000	-	2'000.00	-
0121	Commissions communales	1'492.50	-	2'000	-	2'000.00	-
30002.00	Jetons de présence	1'492.50	-	2'000	-	2'000.00	-
02	Services généraux	108'221.00	13'170.25	88'100	12'390	84'317.00	13'005.25
022	Services généraux et autres services	75'184.25	-	61'050	-	54'933.30	15.00
0220	Chancellerie, secrétariat et contrôle des habitants	75'184.25	-	61'050	-	54'933.30	15.00
30100.00	Personnel administratif	546.00	-	500	-	-	-
30990.00	Repas de fin d'année, coll.et apéritifs - autres	891.90	-	600	-	716.90	-
31300.00	Prestations administratives (y.c. frais de poursuite)	491.00	-	350	-	401.10	-
31320.00	Honoraires administratifs	1'650.00	-	2'000	-	1'620.00	-
31341.00	Assurances des bâtiments, des immeubles et des locaux du PA	-	-	-	-	1'275.65	-
31379.01	Emoluments d'apurement des comptes	1'570.00	-	1'600	-	1'570.00	-
36121.00	Commune mixte de Haute-Sorne	52'792.85	-	40'000	-	34'203.25	-
36321.00	Communes du même canton - acte classification	10'500.00	-	10'500	-	10'500.00	-
36360.00	Organisations religieuses à but non lucratif	1'000.00	-	1'000	-	1'000.00	-
36369.00	Contributions et subventions	5'742.50	-	4'500	-	3'646.40	-
42109.00	Autres émoluments et débours administratifs	-	-	-	-	-	15.00
029	Immeubles administratifs	33'036.75	13'170.25	27'050	12'390	29'383.70	12'990.25
0290	Administration	33'036.75	13'170.25	27'050	12'390	29'383.70	12'990.25
30101.00	Personnel d'exploitation	1'300.00	-	1'500	-	1'250.00	-
31191.00	Autres immobilisations - panneaux solaires	-	-	-	-	4'938.90	-
31200.91	Fourniture de bois - Cabane de la Morée	1'280.00	-	1'000	-	1'020.00	-
31202.91	Approvisionnement en eau du PA	2'400.60	-	1'000	-	424.35	-
31204.91	Electricité du PA	-	-	-	-	149.00	-
31321.01	Honoraires d'exploitation - projets	-	-	2'000	-	-	-
31340.91	Assurance immobilière (ECA) du PA	316.45	-	450	-	-	-

31341.91	Assurances des bâtiments, des immeubles et des locaux du PA	1'228.70	-	-	-	-	-
31440.03	Entretien bâtiment - Cabane de la Morée	-	-	2'000	-	6'923.30	-
31440.91	Entretien bâtiments du PA	4'395.45	-	2'000	-	-	-
31440.92	Entretien Hangar Tabeillon 10	5'878.60	-	3'000	-	661.00	-
33004.91	Bâtiments, locaux et équipements du PA	16'236.95	-	14'100	-	14'017.15	-
44701.91	Loyers et fermages terrains d'exploitation du PA	-	1'820.25	-	1'890	-	1'890.25
44703.92	Loyers et fermages - Hangar du Tabeillon	-	6'000.00	-	6'000	-	6'000.00
44703.93	Loyers - Cabane de la Morée	-	5'350.00	-	4'500	-	5'100.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS - DEFENSE	-	1'092.00	-	1'000	-	-
14	Questions juridiques	-	1'092.00	-	1'000	-	-
140	Questions juridiques	-	1'092.00	-	1'000	-	-
1400	Administration	-	1'092.00	-	1'000	-	-
42109.00	Autres émoluments - pont de pesage	-	1'092.00	-	1'000	-	-
6	TRAFIC - TRANSPORTS - TELECOMMUNICATIONS	-	-	2'000	-	-	-
61	Circulation routière	-	-	2'000	-	-	-
615	Routes communales	-	-	2'000	-	-	-
6150	Administration	-	-	2'000	-	-	-
31411.00	Entretien des chemins ruraux du PA	-	-	2'000	-	-	-
8	ECONOMIE PUBLIQUE	161'730.65	201'797.02	201'260	215'230	187'520.46	219'413.46
81	Agriculture	41'263.10	36'880.00	44'310	36'880	40'478.45	42'644.10
811	Administration, exécution et contrôle	41'263.10	36'880.00	44'310	36'880	40'478.45	42'644.10
8113	Administration, exécution et contrôle	41'263.10	36'880.00	44'310	36'880	40'478.45	42'644.10
31011.07	Matériel et fournitures d'exploitation autres	28.10	-	-	-	-	-
31204.00	Electricité	189.45	-	200	-	189.00	-
31300.00	Entretien pâturage	10'438.05	-	2'000	-	5'764.10	-
31300.91	Entretien Loge	-	-	1'500	-	-	-
31309.91	Autres prestations de services	3'523.45	-	3'200	-	10'890.00	-
31320.00	Honoraires administratifs	3'351.65	-	-	-	-	-
31340.91	Assurance immobilière (ECA) du PA	1'405.95	-	1'600	-	1'315.35	-
31409.01	Entretien fontaines et alimentation	486.45	-	7'000	-	-	-
31409.91	Entretien autres	-	-	5'000	-	-	-
33001.00	Amortissements routes et voies de communication du PA	2'380.00	-	3'000	-	2'380.00	-
33004.91	Amortissements bâtiments, locaux et équipements du PA	10'000.00	-	10'000	-	10'000.00	-
36350.00	Rétrocession subv. mesure comp. J18 à syndicat	7'810.00	-	7'810	-	7'810.00	-
36370.00	Droits bourgeois	1'650.00	-	3'000	-	2'130.00	-

42606.00	Remboursements et participations de tiers	-	-	-	-	-	5'764.10
44701.00	Location pâturages par Syndicat	-	28'000.00	-	28'000	-	28'000.00
44701.01	Location pâturage Combe-Tabellon	-	1'070.00	-	1'070	-	1'070.00
46310.01	Subvention - mesures compensations J18	-	7'810.00	-	7'810	-	7'810.00
82	Sylviculture	81'283.20	37'201.02	105'550	56'550	85'554.71	78'173.79
820	Sylviculture	81'283.20	37'201.02	105'550	56'550	85'554.71	78'173.79
8200	Administration	81'283.20	37'201.02	105'550	56'550	85'554.71	78'173.79
31011.00	Mat. et fournitures d'exploit. pour l'entretien courant	-	-	100	-	1'920.00	-
31309.01	Prestations de tiers - abattage et façonnage	31'521.90	-	35'000	-	34'616.10	-
31309.04	Prestations de tiers - soins culturaux	16'965.20	-	10'000	-	14'652.60	-
31309.06	Prestations de tiers - autres	55.45	-	-	-	-	-
31409.50	Entretien arbres fruitiers	1'200.00	-	-	-	-	-
31412.00	Entretien routes et chemins forestiers du PA	9'161.95	-	7'000	-	8'919.20	-
31451.00	Pâturages boisés et aménagements forestiers du PA	-	-	1'500	-	-	-
31459.00	Autres charges des forêts et aménagements forestiers du PA	-	-	4'000	-	-	-
31999.00	Autres indemnités et autres charges d'exploitation	-	-	500	-	-	-
34990.00	Déduction de l'escompte (facturation en brut)	41.50	-	1'090	-	669.60	-
35100.00	Financements spéciaux des capitaux propres	-	-	-	-	1'420.56	-
36121.00	Contribution au triage	20'713.85	-	44'560	-	21'082.40	-
36321.20	Contributions à ForêtJura	475.80	-	1'800	-	2'274.25	-
36321.30	Certification bois FSC	1'147.55	-	-	-	-	-
42506.01	Ventes de grumes	-	2'801.90	-	26'100	-	8'973.60
42506.02	Vente de bois d'industrie	-	1'335.75	-	10'200	-	-
42506.03	Vente de bois de feu	-	2'977.00	-	-	-	5'730.00
42506.04	Vente de copeaux	-	19'652.37	-	3'750	-	38'994.59
42506.06	Part. au fonds du bois (ForêtJura)	-	1.05	-	-	-	4.10
42606.00	Remboursements et participations de tiers	-	1'305.50	-	-	-	303.65
44709.00	Concessions forêt du dernier Repos	-	1'500.00	-	-	-	-
46110.00	Subventions Triage RS tâches étatiques	-	2'534.25	-	-	-	1'997.25
46121.25	Redistribution bénéfice équipe Triage	-	2'842.05	-	-	-	2'901.35
46310.01	Canton (Subventions soins culturaux)	-	930.00	-	15'000	-	17'730.00
46321.20	Contribution Fonds d'entraide	-	5.10	-	-	-	-
46900.00	Remboursement droit de douanes	-	1'316.05	-	1'500	-	1'539.25
87	Combustibles et énergie	37'564.35	21'284.95	51'400	26'800	59'867.30	22'611.65
873	Energie non électrique	37'564.35	21'284.95	51'400	26'800	59'867.30	22'611.65

8730	Administration	37'564.35	21'284.95	51'400	26'800	59'867.30	22'611.65
30000.00	Traitements	1'800.00	-	1'800	-	1'800.00	-
31200.00	Huile de chauffage - chaudière d'appoint	12'977.50	-	-	-	22'850.50	-
31204.00	Electricité du PA	463.65	-	-	-	223.00	-
31206.00	Chauffage à distance du PA (Achat combustible (plaquettes))	16'444.40	-	23'000	-	25'081.85	-
31301.00	Téléphones	-	-	600	-	100.00	-
31310.00	Abonnement de service chaudière bois	-	-	1'200	-	-	-
31310.01	Ramonage et contrôle installation	-	-	1'000	-	1'121.20	-
31345.00	Assurances d'exploitation / bâtiments	1'105.50	-	1'000	-	546.90	-
31440.00	Bâtiments et immeubles administratifs du PA	4'173.30	-	13'000	-	7'543.85	-
31515.01	Bâtiments et immeubles administratifs du PA	-	-	1'200	-	-	-
31531.00	Entretien installation d'alarme	-	-	100	-	-	-
31900.00	Frais divers	600.00	-	-	-	600.00	-
33003.00	Amortissements bien meubles du PA	-	-	8'500	-	-	-
42401.00	Taxes de base raccordement	-	10'550.00	-	10'600	-	10'550.00
42402.00	Taxes de consommation (Ventes de chaleur (kWh))	-	10'734.95	-	16'200	-	12'061.65
89	Autres exploitations artisanales	1'620.00	106'431.05	-	95'000	1'620.00	75'983.92
890	Autres exploitations artisanales	1'620.00	106'431.05	-	95'000	1'620.00	75'983.92
8900	Administration	1'620.00	106'431.05	-	95'000	1'620.00	75'983.92
36321.25	Subvention au syndicat des pâturages - Petite Morée	1'620.00	-	-	-	1'620.00	-
41206.00	Extraction de roches et gravier - Petite Morée	-	64'834.85	-	45'000	-	41'319.40
41206.05	Remblayage DTA - Petite Morée	-	41'342.85	-	50'000	-	34'664.52
41206.06	Remblayage DTB - Petite Morée	-	253.35	-	-	-	-
9	FINANCES - IMPÔTS	42'901.92	98'286.80	52'800	117'540	71'015.00	112'433.75
96	Administration de la fortune et de la dette	27'237.11	98'286.80	52'800	91'680	71'015.00	107'878.31
961	Intérêts	2'128.21	8'792.05	-	-	1'641.20	7'198.31
9610	Intérêts actifs	-	8'792.05	-	-	-	7'198.31
44000.00	Revenu des comptes-courants et financement spéciaux	-	8'792.05	-	-	-	7'070.11
44010.00	Int. des créances résultant de livr. et de prest. env. tiers	-	-	-	-	-	128.20
9611	Intérêts passifs	2'128.21	-	-	-	1'641.20	-
34011.00	Intérêts sur dettes (moyen et long terme)	2'128.21	-	-	-	1'641.20	-
963	Biens immobiliers et mobiliers du patrimoine financier (PF)	32'238.40	89'494.75	35'300	91'680	56'693.60	100'680.00
9630	Biens immobiliers corporels du PF	4'910.15	4'844.75	-	-	15'789.35	11'400.00
34314.91	Entretien bâtiments et immeubles du PF	726.40	-	-	-	2'218.25	-
34390.91	Matériel de chauffage et combustibles du PF (Au Village 20)	-	-	-	-	10'037.55	-

34391.91	Assainissement des eaux - Au Village 20	256.85	-	-	-	337.70	-
34392.91	Approvisionnement en eau - Au Village 20	231.05	-	-	-	304.90	-
34394.91	Electricité - Hangar Tabeillon 10	619.40	-	-	-	401.60	-
34394.92	Electricité - Au Village 20	2'410.65	-	-	-	2'364.05	-
34396.91	Primes d'assurance du PF	665.80	-	-	-	125.30	-
44432.91	Loyers Au Village 20 Glovelier	-	4'800.00	-	-	-	11'400.00
44990.00	Bonifications de l'escompte (facturation en brut)	-	44.75	-	-	-	-
9638	Biens immobiliers du PF - Chapelat 16	27'328.25	84'650.00	35'300	91'680	40'904.25	89'280.00
31329.91	Autres honoraires	3'800.00	-	-	-	6'894.10	-
34011.91	Intérêts sur dettes (moyen et long terme)	6'531.30	-	7'200	-	6'885.65	-
34304.91	Entretien immeuble du PF	2'581.75	-	3'000	-	846.95	-
34314.91	Entretien courant - immeuble du PF	1'991.80	-	5'000	-	2'682.25	-
34316.91	Entretien installation technique - Ascenseur - du PF	1'919.55	-	3'100	-	8'915.95	-
34319.91	Mat. et fournitures d'exploit. pour l'entretien courant PF	-	-	200	-	-	-
34391.91	Taxe assainissement des eaux	633.45	-	1'600	-	1'264.25	-
34392.91	Taxe approvisionnement en eau	634.05	-	1'400	-	1'268.55	-
34394.91	Electricité	623.65	-	1'500	-	900.50	-
34395.91	Part d'acompte frais fixe thermoréseau PF	7'368.55	-	9'200	-	8'405.30	-
34396.91	Primes d'assurances du PF	-	-	1'500	-	758.05	-
34396.92	Primes d'assurances ECA du PF	1'244.15	-	1'300	-	2'082.70	-
34398.00	Prestations de services de gestion et frais adm. du PF	-	-	300	-	-	-
44301.02	Part de l'appart. en PPE au charges	-	-	-	2'400	-	-
44301.91	Immeuble Bourgeois - Locations - PF	-	72'750.00	-	79'080	-	79'080.00
44301.92	Part des locataires aux charges	-	11'900.00	-	10'200	-	10'200.00
969	Autres biens du patrimoine financier (PF)	-7'129.50	-	17'500	-	12'680.20	-
9690	Placements financiers du PF	473.95	-	400	-	515.85	-
31303.00	Frais bancaires	473.95	-	400	-	515.85	-
9695	Impôts sur le revenu et la fortune	-7'603.45	-	17'100	-	12'164.35	-
31375.00	Impôts sur le revenu et la fortune	-15'036.20	-	9'600	-	4'731.60	-
31376.00	Taxe immobilière et autres taxes	7'432.75	-	7'500	-	7'432.75	-
99	Postes non répartis	15'664.81	-	-	25'860	-	4'555.44
999	Clôture	15'664.81	-	-	25'860	-	4'555.44
9990	Compte général	15'664.81	-	-	25'860	-	4'555.44
90000.00	Compte général (bénéfice)	15'664.81	-	-	-	-	-
90010.00	Compte général (perte)	-	-	-	25'860	-	4'555.44

6 Compte des investissements

6.1 Aperçu du compte des investissements selon les groupes de matière

DEPENSES		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes de l'exercice précédent	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50	Immobilisations corporelles	56'444.40	-	395'000.00	-	776.20	-
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-	-	-
52	Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
54	Prêts	-	-	-	-	-	-
55	Participations et capital social	-	-	-	-	-	-
56	Propres subventions d'investissements	-	-	-	-	-	-
57	Subventions des investissements à redist.	-	-	-	-	-	-
58	Investissements extraordinaires	-	-	-	-	-	-
5	Total dépenses	56'444.40	-	395'000.00	-	776.20	-

RECETTES		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes de l'exercice précédent	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
60	Transferts d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
61	Remboursement de tiers	-	-	-	-	-	-
62	Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
63	Subventions d'investissements acquises	-	8'400.00	-	10'000.00	-	-
64	Remboursement de prêts	-	-	-	-	-	-
65	Report de participations	-	-	-	-	-	-
66	Remboursement de propres subventions	-	-	-	-	-	-
67	Subventions d'investissement à redistrib.	-	-	-	-	-	-
68	Recettes d'investissements extra.	-	-	-	-	-	-
6	Total recettes	-	8'400.00	-	10'000.00	-	-

CLÔTURE		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes de l'exercice précédent	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
590	Report au bilan des recettes	8'400.00	-	10'000.00	-	-	-
690	Report au bilan des dépenses	-	56'444.40	-	395'000.00	-	776.20

Commentaires :

Durant l'année 2024, le projet de reconstruction du drapeau jurassien s'est réalisé et a été totalement financé par la bourgeoisie de Glovelier. Investissement pour lequel la bourgeoisie a reçu des dons à hauteur de CHF 8'400.00 pour un investissement net de CHF 44'396.80.

En application de l'art. 29 du décret concernant l'administration financière des communes (RSJU 190.611), la limite d'inscription au bilan (comptabilisation dans les investissements) est de CHF 20'000.00.

6.2 Synthèse des investissements relatifs au plan financier 2025 – 2029

N°	Investissements (KCHF)	2025	2026	2027	2028	2029
1.	Hangar Tabeillon	-	-	-	-	-
2.	Chapelat 16 - PPE	-	-	-	-	-
3.	Ancienne laiterie	-	-	-	-	-
4.	Cabane de la Morée	-	-	-	-	-
5.	Loge de Charmeté	120	-	-	-	-
6.	Loge de la Morée	-	-	-	-	-
7.	Loge de l'Envers	-	-	-	-	-
8.	Loge du Droit	-	-	-	-	-
9.	Ancien réservoir	-	-	-	-	-
10.	Alimentation en eau pâturage Envers	200	-	-	-	-
11.	Aménagement du rond-point A16	100	-	-	-	-
	Total	420	-	-	-	-

Commentaires :

Projets extraits du fichier de planification des investissements, 8 janvier 2025.

6.3 Compte d'investissements

Compte d'investissements selon les fonctions/classification administrative

		Exercice 2024		Budget 2024		Exercice 2023	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GENERALE	52'796.80	8'400.00	75'000	10'000	-	-
02	Services généraux	52'796.80	8'400.00	75'000	10'000	-	-
029	Immeubles administratifs	52'796.80	8'400.00	75'000	10'000	-	-
0290	Administration	52'796.80	8'400.00	75'000	10'000	-	-
50014.00	Terrains bâtis - Zone d'utilité publique (UA)	-	-	25'000	-	-	-
50019.00	Reconstruction du drapeau Jurassien	52'796.80	-	50'000	-	-	-
63509.00	Subventions privées - projet Drapeau Jurassien	-	8'400.00	-	10'000	-	-
8	ECONOMIE PUBLIQUE	3'647.60	-	320'000	-	776.20	-
81	Agriculture	3'647.60	-	320'000	-	776.20	-
8113	Administration, exécution et contrôle	3'647.60	-	320'000	-	776.20	-
50303.00	Alimentation en eau pâturage de l'Envers	3'647.60	-	200'000	-	776.20	-
50400.50	Bâtiments d'exploitation du PA - Loge Charmeté	-	-	120'000	-	-	-
9	FINANCES - IMPÔTS	8'400.00	56'444.40	10'000	395'000	-	776.20
99	Postes non répartis	8'400.00	56'444.40	10'000	395'000	-	776.20
999	Clôture	8'400.00	56'444.40	10'000	395'000	-	776.20
9990	Compte général	8'400.00	56'444.40	10'000	395'000	-	776.20
59000.00	Recettes d'investissement	8'400.00	-	10'000	-	-	-
69000.00	Dépenses d'investissement	-	56'444.40	-	395'000	-	776.20

Tableau 9 : généré automatiquement par le système informatique

7 Bilan

Bilan au 31 décembre 2024 avec la situation initiale, le mouvement et la situation finale.

	BILAN	01.01.2024	Augmentation	Diminution	31.12.2024
1	ACTIF	5'668'530.83	826'324.57	893'626.35	5'601'229.05
10	PATRIMOINE FINANCIER	3'297'265.38	701'830.17	851'609.40	3'147'486.15
100	Disponibilités et placements à court terme	1'208'058.14	435'404.44	628'300.35	1'015'162.23
1000	Caisse	913.95	3'142.00	3'046.00	1'009.95
10000.00	Caisse	913.95	3'142.00	3'046.00	1'009.95
1002	Banque	1'207'144.19	432'262.44	625'254.35	1'014'152.28
10020.00	BR - compte courant - CH63 8080 8001 3633 4299 1	177'180.59	325'067.60	467'458.64	34'789.55
10020.01	UBS SA, c/c 226-845206.01H imm. Bourgeois	251'672.24	-	41'611.30	210'060.94
10020.04	BR cpte épargne entreprise 180 - CH53 8080 8004 3586 2896 6	655'389.04	5'422.83	10'036.20	650'775.67
10020.05	BR cpte épargne entreprise 180 / 7991.41 Fds d'anticip.	34'779.79	292.01	-	35'071.80
10020.11	BR - c/c 2215 2094 3 - "Immeuble Chapelat 16"	88'125.08	90'730.00	100'060.00	78'795.08
10020.13	BR - c/c 5718 2701 3 - "Au Village 20"	-2.55	10'750.00	6'088.21	4'659.24
101	Créances	34'393.84	180'963.91	165'411.05	49'946.70
1010	Créances résultant de livraisons / prestations envers tiers	31'919.30	177'886.70	165'411.05	44'394.95
10100.30	Créances clients - compte collectif #	31'919.30	177'886.70	165'411.05	44'394.95
10191	Impôt anticipé	2'474.54	3'077.21	-	5'551.75
10191.00	Impôt anticipé - AFC	2'474.54	3'077.21	-	5'551.75
104	Actifs de régularisation	31'018.00	48'874.82	22'898.00	56'994.82
1043	Transferts du compte de résultats	22'898.00	48'874.82	22'898.00	48'874.82
10430.00	Actifs transitoires - différentes charges de transfert	22'898.00	48'874.82	22'898.00	48'874.82
1044	Charges financières/revenus financiers	8'120.00	-	-	8'120.00
10441.50	Actifs trans. - charges biens-fonds du PF	8'120.00	-	-	8'120.00
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	1'587.00	-	1'587.00
1060	Articles de commerce	-	1'587.00	-	1'587.00
10606.00	Stock de bois en forêt	-	1'587.00	-	1'587.00
107	Placements financiers	1.00	35'000.00	35'000.00	1.00
1070	Actions et parts sociales	1.00	-	-	1.00
10700.00	Actions et parts sociales du PF	1.00	-	-	1.00

1071	Placements à intérêts à long terme		-	35'000.00	35'000.00	-
10711.00	Prêts à long terme		-	35'000.00	35'000.00	-
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)		2'023'794.40	-	-	2'023'794.40
1084	Bâtiments, locaux et équipements du PF		1'552'600.00	-	-	1'552'600.00
10842.00	Bâtiments du PF - Zone d'habitation (HA) - Chapelat 16		1'552'600.00	-	-	1'552'600.00
1087	Installations en construction du PF		471'194.40	-	-	471'194.40
10874	Encours - Bâtiments, locaux et équipements du PF		471'194.40	-	-	471'194.40
10874.00	Achat bâtiment ancienne laiterie Glovelier		471'194.40	-	-	471'194.40
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF		2'371'265.45	124'494.40	42'016.95	2'453'742.90
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif (PA)		2'316'038.65	56'444.40	37'016.95	2'335'466.10
1400	Terrains non bâtis et terrains bâtis du PA		657'237.00	-	14'017.15	643'219.85
14000	Terrains non bâtis du PA		353'980.00	-	-	353'980.00
14000.60	Terrains non bâtis - Zone agricole (ZA)		25'380.00	-	-	25'380.00
14000.90	Autres terrains non bâtis		328'600.00	-	-	328'600.00
14001	Terrains bâtis du PA		303'257.00	-	14'017.15	289'239.85
14001.00	Terrains bâtis du PA		195'257.00	-	9'517.15	185'739.85
14001.40	Terrains bâtis - Zone d'utilité publique (UA)		720.00	-	-	720.00
14001.50	Terrains bâtis - Zone de sport et loisirs (SA)		50'990.00	-	-	50'990.00
14001.60	Terrains bâtis - Zone agricole (ZA)		53'000.00	-	4'500.00	48'500.00
14001.90	Autres terrains bâtis		3'290.00	-	-	3'290.00
1401	Routes et voies de communication du PA		19'048.00	-	2'380.00	16'668.00
14011.00	Chemin et pâturages du Droit		19'048.00	-	2'380.00	16'668.00
1402	Aménagements des plans d'eau et cours d'eaux du PA		5'300.00	-	-	5'300.00
14020.00	Cours d'eau et plans d'eau		5'300.00	-	-	5'300.00
1403	Autres ouvr. de g/c. du PA - Ouvr. collect. canalis. instal.		-	52'796.80	10'619.80	42'177.00
14039.00	Drapeau Jurassien - 2024		-	52'796.80	10'619.80	42'177.00
1404	Bâtiments, locaux et équipements du PA		5'000.00	-	5'000.00	-
14049.00	Autres bâtiments, locaux et équipements		5'000.00	-	5'000.00	-
1405	Forêts du PA		1'597'489.00	-	5'000.00	1'592'489.00
14050.00	Forêts exploitables et aménagements		1'411'420.00	-	-	1'411'420.00
14053.00	Pâturage boisés et aménagements forestiers		186'069.00	-	5'000.00	181'069.00
1407	Immobilisations en construction du PA		31'964.65	3'647.60	-	35'612.25
14071	Encours - Routes et voies de communication du PA		31'188.45	-	-	31'188.45
14071.20	Encours - Routes rurales et vicinales		31'188.45	-	-	31'188.45

14074	Encours - Bâtiments, locaux et équipements du PA		776.20	3'647.60	-	4'423.80
14074.30	Approvisionnement en eau (pâturage Envers)		776.20	3'647.60	-	4'423.80
144	Prêts		20'200.00	68'050.00	-	88'250.00
1442	Prêts aux communes et aux associations intercommunales		20'200.00	68'050.00	-	88'250.00
14421	Prêts aux communes et aux ass. intercommunales même canton		20'200.00	68'050.00	-	88'250.00
14421.00	Avance au Triage Forestier Rangiers-Sorne		20'200.00	-	-	20'200.00
14421.01	Avance au Triage Forestier Rangiers-Sorne achat tracteur		-	68'050.00	-	68'050.00
145	Participations et capital social		3.00	-	-	3.00
1454	Participations aux entreprises publiques		3.00	-	-	3.00
14540.01	Participation chemins de fer du Jura SA		2.00	-	-	2.00
14540.02	Participations Termobois SA - 25 act.		1.00	-	-	1.00
146	Subventions des investissements		35'023.80	-	5'000.00	30'023.80
1462	Subventions des investis. aux communes et aux ass. intercom.		25'023.80	-	-	25'023.80
14621	Subventions des investis. Communes, ass. intercom. même canton		25'023.80	-	-	25'023.80
14621.00	Subventions Réfection chemin Combe Tabeillon		25'023.80	-	-	25'023.80
1466	Subventions des investis. aux organ. privées but non lucratif		10'000.00	-	5'000.00	5'000.00
14669.00	Prêt à Association des Amis de la Combe		10'000.00	-	5'000.00	5'000.00
2	PASSIF		5'668'530.83	604'898.73	537'596.95	5'601'229.05
20	CAPITAUX DE TIERS		983'872.22	600'343.29	517'376.70	900'905.63
200	Engagements courants		126'644.42	389'938.74	341'684.65	78'390.33
2000	Engagements courants prov. de livraisons, de prest. de tiers		25'705.85	286'500.15	332'379.85	71'585.55
20000.00	Créanciers collectifs #		25'705.85	286'500.15	332'379.85	71'585.55
2001	Comptes courants avec des tiers		96'055.59	98'555.59	1'539.45	-960.55
20012	Communes, bourgeoisie et associations communales		96'055.59	98'555.59	1'539.45	-960.55
20012.00	Compte-courant Commune mixte de Haute-Sorne		96'055.59	98'555.59	1'539.45	-960.55
2002	Impôts et TVA		4'882.98	4'883.00	7'765.35	7'765.33
20020	Dette fiscale de la TVA		4'882.98	4'883.00	7'765.35	7'765.33
20020.00	TVA due - carrière		4'882.98	4'883.00	7'765.35	7'765.33
201	Engagements financiers à court terme		149'300.00	161'606.75	47'306.75	35'000.00
2014	Parts à court terme d'engagements à long terme		149'300.00	153'050.00	38'750.00	35'000.00
20140.00	Part à court terme - UBS - 8452 0690K - Chapelat 16		35'000.00	35'000.00	35'000.00	35'000.00
20140.01	Part à court terme - BR - 673 351 3 - Au Village 20		114'300.00	232'350.00	3'750.00	-
2019	Autres engagements financiers à court terme		-	8'556.75	8'556.75	-
20190.00	TVA due - carrière		-	8'556.75	8'556.75	-

204	Passifs de régularisation		10'332.80	2'397.80	12'885.30	20'820.30
2041	Charges de biens, de services, autres charges d'exploitation		1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00
20410.00	Passifs transit. - Charges de matériel et de marchandises		1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00
2043	Transferts du compte de résultats		2'000.00	1'080.00	1'492.50	2'412.50
20430.00	Passifs transit. - différentes charges de transfert		2'000.00	1'080.00	1'492.50	2'412.50
2044	Charges financières / revenus financiers		7'332.80	-	6'080.00	13'412.80
20440.00	Passifs transit. - charges financières / revenus financiers		7'332.80	-	6'080.00	13'412.80
2045	Autres revenus d'exploitation		-	317.80	4'312.80	3'995.00
20450.00	Passifs transitoires -autres revenus d'exploitation		-	317.80	4'312.80	3'995.00
206	Engagements financiers à long terme		627'500.00	38'000.00	114'300.00	703'800.00
2064	Emprunts et reconnaissances de dettes		625'000.00	38'000.00	114'300.00	701'300.00
20640.00	Emprunt UBS - 226-845206.90K		625'000.00	35'000.00	-	590'000.00
20640.01	Emprunt BR - 673.351.3 - "Au Village 20"		-	3'000.00	228'600.00	111'300.00
2069	Autres engagements financiers à long terme		2'500.00	-	-	2'500.00
20690.01	Part à court terme des engagements à long terme		-35'000.00	-	-	-35'000.00
20690.02	Acte de classification		37'500.00	-	-	37'500.00
208	Provisions à long terme		62'895.00	-	-	62'895.00
2087	Provisions à long terme pour les charges financières		62'895.00	-	-	62'895.00
20870	Provisions l/t pour les charges finan. du patr. finan. (PF)		62'895.00	-	-	62'895.00
20870.80	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)		62'895.00	-	-	62'895.00
209	Engagements env. les finan. spéc./fonds des capitaux tiers		7'200.00	8'400.00	1'200.00	-
20939.00	Collecte de dons rénovation "Ecusson Jurassien" dès 2023		7'200.00	8'400.00	1'200.00	-
29	CAPITAL PROPRE		4'684'658.61	4'555.44	20'220.25	4'700'323.42
290	Financements spéciaux du capital propre		185'524.66	-	-	185'524.66
2900	Financements spéciaux du capital propre		185'524.66	-	-	185'524.66
29006.01	Financement spécial - Fonds d'exploitation		81'384.72	-	-	81'384.72
29006.02	Financement spécial - Fonds d'anticipation		54'501.49	-	-	54'501.49
29006.03	Financement spécial - Nouvelles plantations		49'638.45	-	-	49'638.45
2069	Autres engagements financiers à long terme		2'500.00	-	-	2'500.00
294	Réserves de la politique budgétaire		401'080.08	-	-	401'080.08
2940	Réserves de la politique budgétaire		401'080.08	-	-	401'080.08
29400.00	Réserve de politique budgétaire		401'080.08	-	-	401'080.08
295	Réserves liées à la réévaluation (introduction du MCH2)		1'598'301.55	-	-	1'598'301.55
2950	Réserves liées à la réévaluation (introduction du MCH2)		1'598'301.55	-	-	1'598'301.55

29506.00	Forêts		1'598'301.55	-	-	1'598'301.55
299	Excédent / découvert du bilan		2'499'752.32	4'555.44	20'220.25	2'515'417.13
2990	Résultat annuel		-4'555.44	-	20'220.25	15'664.81
29900.00	Résultat annuel		-4'555.44	-	20'220.25	15'664.81
2999	Résultats cumulés des années précédentes (fortune nette)		2'504'307.76	4'555.44	-	2'499'752.32
29990.00	Fortune nette		2'504'307.76	4'555.44	-	2'499'752.32

Tableau 10 : généré automatiquement par le système informatique

8 Annexes aux comptes annuels

8.1 Annexes A) et B) aux comptes annuels

A) Règles régissant la présentation des comptes annuels

Le MCH2 exige que les règles sur lesquelles se fonde la présentation des comptes soient clairement indiquées et que les dérogations à ces règles fassent l'objet d'une justification. Les corporations de droit public jurassiennes sont par ailleurs tenues de respecter les prescriptions cantonales en matière de présentation des comptes, en particulier le décret concernant l'administration financière des communes² (ci-après DCom). En conséquence, elles utiliseront toutes le texte standard ci-dessous :

Règles applicables à la présentation des comptes

Les comptes annuels de la commune bourgeoise de Glovelier ont été clos conformément au DCom ainsi qu'aux directives établies par le Délégué aux affaires communales.

En application de l'article 4, alinéa 1 du DCom, les comptes se fondent sur le modèle comptable harmonisé 2 pour les cantons et les communes (MCH2) selon le manuel de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances. Dans certains domaines, les prescriptions cantonales s'écartent des recommandations concernant le MCH2.

B) Les raisons qui motivent d'éventuelles dérogations aux recommandations du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

Les dérogations au MCH2 qui résultent de la législation cantonale sur les communes sont énumérées ci-dessous :

- Concernant la recommandation N° 4, les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés contrairement à ladite recommandation qui prévoit une comptabilisation dans les charges extraordinaires.
- Concernant la recommandation N° 4 et la directive N° 1 du délégué aux affaires communales, les investissements consentis avant la mise en œuvre du MCH2, soit avant le 1^{er} janvier 2020, sont amortis selon les dispositions du décret concernant l'administration financière des communes du 21 mai 1987 et selon les décisions d'approbation du délégué aux affaires communales ainsi que du plan financier communal.
- Concernant la recommandation N° 6, le patrimoine administratif ne sera pas réévalué lors de la mise en œuvre du MCH2.
- Concernant la recommandation N° 8 et la directive N° 2 du délégué aux affaires communales, les préfinancements du patrimoine administratif peuvent exceptionnellement être autorisés pour un investissement conséquent devenu indispensable à la collectivité publique. Cette opération nécessite l'approbation du Délégué aux affaires communales ainsi que l'autorisation de l'organe compétent. Les préfinancements du patrimoine financier ne sont pas autorisés.
- Concernant les bourgeoisies et autres collectivités soumises à l'impôt, les amortissements complémentaires, les provisions, les réserves d'amortissement et les rectifications de valeur sont régis par les prescriptions de la législation fiscale.
- Concernant la recommandation N°12, un délai à la clôture des comptes 2022 est accordé pour l'élaboration de la comptabilisation des immobilisations.
- Concernant la recommandation N° 13, celle-ci ne sera pas appliquée immédiatement. Une étude de faisabilité doit encore être menée.

² RSJU 190.611

Bassecourt, le 16 mai 2025

Au nom de la commune mixte de Haute-Sorne
Pour la Bourgeoisie de Glovelier

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Mirco Bellè', with a stylized, cursive script.

Mirco Bellè
Administrateur des finances :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Hugo Milani', with a stylized, cursive script.

Hugo Milani
Adjoint :

8.2 Annexe C) aux comptes annuels

Etat des capitaux propres

L'état des capitaux propres présente les causes des changements intervenus. La réévaluation de différents éléments du patrimoine financier pourrait entraîner des changements dans les réserves liées à l'évaluation.

En droit :

L'article 32, lettre c) du décret concernant l'administration financière des communes prévoit que l'annexe aux comptes annuels contienne l'état des capitaux propres.

Explications :

2900 Financements spéciaux enregistrés sous capital propre

Afin de ne plus dissimuler les résultats des financements spéciaux par des prélèvements ou attributions aux fonds afin d'obtenir l'équilibre, les résultats desdits financements seront dorénavant comptabilisés au passif du bilan sous capital propre (compte 2900).

2930 Préfinancements (réserve pour projet à venir)

En principe, les préfinancements ne sont pas autorisés afin de respecter la règle de l'équité intergénérationnelle. Il n'est pas autorisé de recourir à des préfinancements pour couvrir des charges du compte de résultats.

29600 Réserves liées au retraitement du patrimoine financier (voire directive COM N°3)

Dès la mise en œuvre du MCH2, aucune attribution ni prélèvement ne pourra être effectué. Dès le 1^{er} décembre 2021, ce compte sera dissout et le solde transféré sous compte 2999 « Résultat cumulé des années précédentes ».

29601 Réserves liés au retraitement du patrimoine financier (voire directive COM N°3)

Idem que compte 29600.

2990 Résultat annuel

Ce compte présente le solde du résultat cumulé du compte de résultats.

8.2.1 Tableau de l'état des capitaux propres

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS C :

ETAT DES CAPITAUX PROPRES

Bourgeoisie de : **Glovelier**

Exercice : **2024**

Capitaux propres au 1er janvier 2024			Changements intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2024				
Compte	Libellé	CHF	Motif de l'augmentation			Motif de la diminution			Compte	Libellé	CHF		
			Compte	Motif	CHF	Compte	Motif	CHF					
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	185'524.66	Attributions aux FS, capitaux propres			0.00	Prélèvements sur les FS, capitaux propres			0.00	2900	Financement spéciaux enregistrés sous capital propre	185'524.66
29006.01	Fonds d'exploitation	81'384.72	35109.10		0.00	45109.10		0.00	29006.01	Fonds d'exploitation	81'384.72		
29006.02	Fonds d'anticipation	54'501.49	35109.20		0.00	45109.20		0.00	29006.02	Fonds d'anticipation	54'501.49		
29006.03	Fonds nouvelles plantations	49'638.45	35109.40		0.00	45109.40		0.00	29006.03	Fonds nouvelles plantations	49'638.45		
2910	Fonds enregistrés sous capital propre	0.00	Attributions aux fonds enregistrés sous capital propre			0.00	Prélèvements enregistrés sous capital propre			0.00	2910	Fonds enregistré sous capital propre	0.00
2920	Réserves des domaines de l'enveloppe budgétaire	0.00	Attributions aux réserves provenant de l'enveloppe budgétaire			0.00	Attributions aux réserves provenant de l'enveloppe budgétaire			0.00	2920	Réserve des domaines de l'enveloppe budgétaire	0.00
2930	Préfinancements / maintien de la valeur	0.00	Attributions aux préfinancements des capitaux propres			647'287.42	Prélèvements sur les préfinancements des capitaux propres			0.00	2930	Préfinancements / maintien de la valeur	0.00
2940	Réserves de politique budgétaire	401'080.08	Attributions à la réserve de politique budgétaire			0.00	Prélèvements de la réserve de politique budgétaire			0.00	2940	Réserves de politique budgétaire	401'080.08
29400.00	Compte général	401'080.08	38940.00		0.00	48940.00		0.00	29400.00	Compte général	401'080.08		
2950	Réserves liées à la réévaluation (introduction du MCH2)	1'598'301.55	Attributions à la réserve liée au retraitement du PA			0.00	Prélèvements de la réserve liée au retraitement du PA			0.00	2960	Réserves liées à la réévaluation (introduction du MCH2)	1'598'301.55
29506.00	Forêts – réévaluation du PA	1'598'301.55	38940.00		0.00	48940.00		0.00	29400.00	Compte général	1'598'301.55		
29600	Réserves liées au retraitement des placements financiers du PF	-	Attributions à la réserve liée au retraitement du PF			0.00	Prélèvements de la réserve liée au retraitement du PF			0.00	2960	Réserves liées au retraitement des placements financiers du PF	-

29601.20	Bâtiments, locaux et équipements du PF	-	38940.00		0.00	48940.00	Reporté à fortune (directive Dcom)	0.00	29400.00	Compte général	-
29601	Réserves liées au retraitement des immobilisations corporelles du PF	0.00	Attributions à la réserve liée au retraitement du PF		0.00	Prélèvements de la réserve liée au retraitement du PF		0.00	29601	Réserves liées au retraitement des immobilisations corporelles du PF	0.00

Attention, voir directive COM N° 3 relative au compte 29600 et 29601.

Compte	Libellé	CHF	Compte	Motif	CHF	Compte	Motif	CHF	Compte	Libellé	CHF
2980	Autres capitaux propres	0.00	Attributions aux autres capitaux propres		0.00	Prélèvements aux autres capitaux propres		0.00	2980	Autres capitaux propres	0.00
29800.00	Compte général	0.00	38980.00		0.00	48980.00		0.00	29800.00	Compte général	0.00
2990	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	2'499'752.32			0.00			0.00	2990	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	15'664.81
29900.00	Résultat annuel	-	29900.00	Excédent (+)	20'220.25	29900.00	Déficit (-)	0.00	29900.00	Résultat annuel	
29990.00	Fortune nette	2'499'752.32	29900.00	Excédent (+)	0.00	29900.00	Déficit (-)	0.00	29990.00	Fortune nette	2'499'752.32

Tableau 11 : Source : Service financier commune de Haute-Sorne

8.2.2 Commentaires sur le tableau de l'état des capitaux propres

a) Financements spéciaux (comptes 2900)

Fonds forestiers d'exploitation, d'anticipation et le fonds des pâturages, qui découlent de l'application d'une loi ou d'un règlement.

b) Fonds enregistrés sous capital propre (comptes 2901)

Néant

c) Réserves des domaines de l'enveloppe budgétaire (comptes 2920)

Néant.

d) Préfinancement / maintien de la valeur (comptes 2930)

Néant.

e) Réserve de politique budgétaire (comptes 2940)

Toutes les provisions et fonds qui ont été créés au fil des ans, mais qui ne répondent ni à un règlement communal ni à une base légale ont été regroupés dans la réserve de politique budgétaire.

f) Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif (PA) (comptes 2950)

Lors de l'introduction du MCH2, le patrimoine administratif a fait l'objet d'une réévaluation à la valeur officielle de l'ordre de CHF 1'598'301.55.- (principalement les forêts), dans le but d'appliquer une méthode d'évaluation identique à l'ensemble des bourgeoisies de la Commune mixte de Haute-Sorne. Cette réévaluation n'était pas imposée par l'introduction du MCH2, sa mise en application avait fait l'objet d'une discussion avec la fiduciaire chargée de l'audit des comptes.

Au terme de l'exercice écoulé, la directive n° 3 du délégué aux affaires communales, qui régit le retraitement du PF ne s'applique pas.

D'autre part, tant au niveau du décret sur l'administration financière des communes et que dans les directives, les amortissements (notamment des forêts) sont laissés à la libre appréciation de l'entité.

Le produit de réévaluation des forêts figure donc au bilan en tant que « réserve liées au retraitement du PA (introduction MCH2) », cette réserve doit être prise en considération comme un fond d'amortissement (amortissement indirect), ceci dans l'option d'avoir une correction de l'actif du point de vue fiscal.

g) Réserve liée au retraitement des placements du PF (comptes 29600)

Néant.

h) Réserve liée au retraitement des immobilisations corporelles PF (comptes 29601)

Néant.

i) Excédent ou découvert au bilan (comptes 2990)

Au 1^{er} janvier 2024, le compte Résultats cumulés des années précédentes (fortune nette) affiche un montant de CHF 2'504'307.76.

Le résultat du compte général pour l'année 2024 affichant un excédent de produits de CHF 15'664.81.

8.3 Annexe D) aux comptes annuels

Tableaux des provisions

205		Provisions à court terme					
Compte de provisions	Libellé	Valeur comptable au 01.01.2024	Modification			Valeur comptable au 31.12.2024	Commentaire sur la modification et/ou le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
	Néant						

208		Provisions à long terme					
Compte de provisions	Libellés	Valeur comptable au 01.01.2024	Modification			Valeur comptable au 31.12.2024	Commentaire sur la modification et/ou le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
20870.80	Immobilisations corporelles du PF	62'895.00				62'895.00	Provision constituée par une part de loyers encaissés (10%) comme fonds d'entretien

Total des provisions à court terme

-

-

-

-

-

Total des provisions à long terme

62'895.00

62'895.00

Total des provisions

62'895.00

-

-

-

62'895.00

Tableau 12 : Source : Service financier commune de Haute-Sorne

Tableaux des participations et des garanties

Bourgeoisie

Glovelier

Exercice :

2024

Participations en vue de l'accomplissement de tâches publiques

Nom, siège, forme juridique	Domaine d'activité	Capital nominal	Part de propriété	Part des voix E = Exécutif / L = Législatif	Autres détenteurs de parts importantes	Valeur comptable au 31.12	Valeur d'acquisition	Norme de présentation des comptes (mch1, mch2, CO, etc)	Flux financiers pendant l'exercice	Risques spécifiques
Groupement de communes selon article 121 Lcom										
Syndicats de communes selon article 123 Lcom										
Triage forestier Rangiers-Sorne	Forêts	-	-	L	17.60%	20'200.00	-	MCH2	20'200.00	
Personnes morales de droit privé										
Société simple, en nom collectif ou commandite										
Néant										
Rapport contractuels conclus en vue de l'accomplissement de tâches communales										
Néant										

Tableau 13 : Source : Service financier commune de Haute-Sorne

Tableau des garanties

Nom des destinataires/du cocontractant ou de la cocontractante	Rapport juridique	Indications sur les prestations couvertes par la garantie ; nature, montant, caducité, intérêts, etc	Flux financiers pendant l'exercice (CHF)	Autre précisions spécifiques
Entreprises de droit privé selon CO/CCS				
Entreprises de droit public				
Contrats de droit public				
Autres engagements / leasing				

Tableau 14 : Source : Service financier commune de Haute-Sorne

8.5 Annexe F) aux comptes annuels

Tableaux des immobilisations et des informations détaillées sur les placements de capitaux

Bourgeoisie de Glovelier
Commune politique

Tableau des immobilisations 2024
PATRIMOINE FINANCIER (1080)

			108 immobilisations corporelles du patrimoine financier					
			10800	10801	1084	1086	1087	1089
			Terrains non bâtis	Terrains bâtis	Bâtiments, locaux et équipements	Biens meubles	Installations en construction	Autres immobilisations corporelles
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2024	-	-	1'552'600.00	-	471'194.40	-
	(+) Augmentation	en 2024	-	-	-	-	-	-
	(-) Diminution	en 2024	-	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	en 2024	-	-	-	-	-	-
	valeur de l'immobilisation	31.12.2024	-	-	1'552'600.00	-	471'194.40	-
Rectifications cumulées	Etat au	en 2024	-	-	-	-	-	-
	(-) Réévaluations (diminution de valeur)	en 2024	-	-	-	-	-	-
	(+) Réévaluations (augmentation de valeur)	en 2024	-	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassements (de PF à PA)	en 2024	-	-	-	-	-	-
	Etat au	31.12.2024	-	-	-	-	-	-
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2024	-	-	1'552'600.00	-	471'194.40	-
	dont celle des installations de leasing	31.12.2024	-	-	-	-	-	-
	Valeur d'assurance	31.12.2024	-	-	-	-	-	-

Tableau 15 : Source : Service financier commune de Haute-Sorne

			140 immobilisations corporelles du patrimoine administratif									
			14000	14001	1401	1402	1403	1404	1405	1406	1407	1409
			Terrains non bâtis	Terrains bâtis	Routes et voies de communication	Aménagement des plans d'eau et cours d'eau	Autres ouvrages de génie civil	Bâtiments, locaux et équipements	Forêts	Biens meubles	Installations en construction	Autres immobilisations corporelles du PA*
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2024	353'980.00	345'308.00	26'784.00	5'300.00	19'000.00	20'000.00	1'612'489.00	-	31'964.65	-
	(+) Augmentation	en 2024	-	-	-	-	52'796.80	-	-	-	3'647.60	-
	(-) Diminution	en 2024	-	-	-	-	-8'400.00	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	en 2024	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	valeur de l'immobilisation	31.12.2024	353'980.00	345'308.00	26'784.00	5'300.00	63'396.80	20'000.00	1'612'489.00	-	35'612.25	-
Rectifications cumulées	Etat au	en 2024	-	-42'051.00	-7'736.00	-	-19'000.00	-15'000.00	-15'000.00	-	-	-
	(-) Réévaluations (diminution de valeur)	en 2024	-	-16'397.15	-	-	-2'219.8	-5'000.00	-5'000.00	-	-	-
	(+) Réévaluations (augmentation de valeur)	en 2024	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassements (de PF à PA)	en 2024	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Etat au	31.12.2024	-	-58'448.15	-7'736.00	-	-21'219.80	-20'000.00	-20'000.00	-	-	-
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2024	353'980.00	286'859.85	19'048.00	5'300.00	42'177.00	-	1'592'489.00	-	35'612.25	-
	Dont celle des installations de leasing	31.12.2024	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeur d'assurance	31.12.2024	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 16 : Source : Service financier commune de Haute-Sorne

			142 Immobilisations incorporelles				144	145	146
			1420	1421	1427	1429	1441 à 1448	1452 à 1458	1460 à 1469
			Logiciels	Brevets et licences	Immobilisations incorporelles en cours de développement	Autres immobilisations incorporelles	Prêts	Participations et capital social	Subventions d'investissements
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2024	-	-	-	-	20'200.00	3.00	35'023.80
	(+) Augmentation	en 2024	-	-	-	-	68'050.00	-	-
	(-) Diminution	en 2024	-	-	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	en 2024	-	-	-	-	-	-	-
	valeur de l'immobilisation	31.12.2024	-	-	-	-	88'250.00	3.00	35'023.80
Rectifications cumulées	Etat au	en 2024	-	-	-	-	-	-	-
	(-) Réévaluations (diminution de valeur)	en 2024	-	-	-	-	-	-	-5'000.00
	(+) Réévaluations (augmentation de valeur)	en 2024	-	-	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassements (de PF à PA)	en 2024	-	-	-	-	-	-	-
	Etat au	31.12.2024	-	-	-	-	-	-	-
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2024	-	-	-	-	88'250.00	3.00	30'023.80
	Dont celle des installations de leasing	31.12.2024	-	-	-	-	-	-	-
	Valeur d'assurance	31.12.2024	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 17 : Source : Service financier commune de Haute-Sorne

9 Proposition du Conseil communal

a) Approbation des comptes annuels 2024, qui se composent comme suit :

(Généré automatiquement par le système informatique)

Compte	Libellé	Charge	Revenu
90	Clôture du compte de résultats	15'664.81	-
	Excédent de produits	-	15'664.81
900	Compte général	15'664.81	-
	Excédent de produits	-	15'664.81
90100.9x	Autres FS « ... »		
	Excédent de charges/revenus		

Tableau 18 : Source : Service financier commune de Haute-Sorne

Il est proposé au Conseil général d'approuver les comptes annuels relatifs à l'exercice 2024 de la Bourgeoisie de Glovelier.

Bassecourt, le 16 mai 2025

Au nom de la commune mixte de Haute-Sorne :

Eric Dobler
Maire

Alexis Schouller
Chancelier



Mirco Bellè
Administrateur des finances

10 Approbation des comptes annuels

Le Conseil général de la commune mixte de Haute-Sorne a approuvé les comptes annuels 2024 de la Bourgeoisie de Glovelier en date du 16 juin 2025 conformément à la proposition du Conseil communal du 16 mai 2025.

L'extrait du procès-verbal de l'organe compétent est joint au présent rapport.

Bassecourt, le 16 juin 2025

Au nom de l'organe compétent pour approuver les comptes annuels :

Théo Comte
Président

Michèle Bailat
Secrétaire
